

---

---

**Conseil Municipal - Convocation aux commissions -  
Intervention de M. HUMBERT J.F., Conseiller Municipal**

**M. HUMBERT** : Monsieur le Maire, je vous prie de m'excuser d'éterniser un peu le débat, mais je voudrais vous demander, -je ne sais pas comment cela se pratique habituellement- pour les convocations aux commissions, passé le délai de mise en place, d'être avertis suffisamment à l'avance. Il y a deux commissions auxquelles je n'ai pas pu participer, la première, j'ai été prévenu la veille, on s'en est expliqué avec M. FUSTER et la seconde deux ou trois jours avant, c'est un peu juste. Si on pouvait l'être dix jours avant, ce serait bien. Merci

**M. LE DÉPUTÉ-MAIRE** : On essaiera de faire un effort pour vous prévenir le plus tôt possible. Le mieux c'est que lorsque vous avez une réunion de commission, vous fixiez la date de la commission suivante entre vous. C'est préférable.

Dont acte.